

nière. Les spéculations hasardeuses n'ont jamais été le fait des filateurs. La cause véritable est dans l'ouverture du marché français à la production anglaise. Les importations de cotons filés sont plus considérables qu'on ne l'a dit, soit en filés, soit en tissus de coton pur, soit en tissus de coton mélangés d'autres matières. Le déposant cite les chiffres des documents officiels à l'appui de son assertion. — Observation de M. de Forcade sur l'importance de l'exportation des tissus français soie et coton. — M. Delesalle répond que les importations de tous les textiles ont suivi une progression non équilibrée par un supplément d'exportation.

Les tarifs belges sur les filés de coton ne sont pas moins protecteurs que les tarifs français, malgré des assertions contraires, et les droits établis pour les numéros fins en France ne sont pas proportionnés aux prix de revient. M. Delesalle fournit quelques renseignements demandés par M. de Forcade sur la statistique de la filature du Nord, les filés débouchés ordinaires de Lille, la proportion des broches à filer et à retordre. M. Motte-Bossut indique incidemment les numéros qui ont le plus à souffrir à Roubaix, par suite de l'importation des tissus anglais mélangés de coton. — M. Delesalle précise les bases des tarifs proposés par le Nord, et insiste sur la nécessité, pour la douane, de vérifier scrupuleusement les marchandises importées, afin de faire observer la tarification établie. — Observations de M. Amé, directeur général des douanes, et de M. de Forcade, et réponses de M. Delesalle. — M. Brame signale l'insuffisance des moyens de vérification dans les bureaux de douane. — Réponse de M. Amé, directeur des douanes.

M. Delesalle termine sa déposition par la lecture de ses réponses au questionnaire de la commission, et demande que les produits anglais soient au moins vendus sur le marché français suivant les mesures métriques. — Question de M. Kolb-Bernard sur l'augmentation moyenne de protection réclamée par le Nord. Réponse de M. Delesalle.

M. Johnston, ne voulant pas engager une discussion qui pourrait nuire au caractère de l'enquête dont il est chargé de concert avec ses collègues, fait observer qu'il s'en réfère à la publication antérieure de ses discours et au compte rendu de l'enquête pour établir la portée des arguments présentés contre ses assertions.

La séance, suspendue à deux heures et demie, est reprise à trois heures un quart. — Déposition de M. Motte-Bossut, filateur à Roubaix. — Les filatures de Roubaix et de Tourcoing ont contre elles la cherté de la main-d'œuvre que ne compense pas le bon marché relatif de la houille. — Les importations des tissus mélangés anglais ont annihilé la production des chaînes retorses pour les articles de Roubaix, notamment en n° 40. — Les filateurs ont dû se rejeter sur d'autres marchés, déjà suffisamment alimentés, et il en est résulté un malaise général. — 629,000 broches, dont 48,000 en chômage, constituent l'outillage des filatures de Roubaix et de Tourcoing. On a voulu obtenir le tissu à meilleur marché pour le consommateur, le profit a été seulement pour le commerçant, qui préfère faire ses achats dans un pays étranger où les prix de fabrication sont difficilement contrôlés. La filature du déposant (32,000 broches) ne donne pas un centime d'intérêt ni d'amortissement sur l'outillage, pas un centime d'intérêt sur le fonds de roulement, et cependant entraîne une perte hebdomadaire de 500 à 600 fr.

M. Motte-Bossut lit ses réponses au questionnaire et adhère aux conclusions de la filature de Lille. — Le déposant indique les causes des différences qui existent entre les prix d'établissement de la broche dans le Nord et dans la Normandie. — M. Desilligny demande au déposant où les filateurs du Nord s'approvisionnent de machines. — M. Motte-Bossut répond que la cherté des transports de Mulhouse à Roubaix oblige le Nord à s'approvisionner en Angleterre et à renoncer aux constructions de l'Alsace.

Le déposant indique, en outre, dans quelle proportion considérable le tissage de Bradford s'est développé depuis 1860. — M. Flipo, filateur à Tourcoing, adhère au nom de tous ses confrères aux conclusions de MM. Delesalle et Motte-Bossut. — M. Flipo renferme 244,000 broches, dont 53,000 en chômage, aujourd'hui. — Le déposant insiste sur la différence des prix de la matière première en faveur du filateur anglais, différence déjà chiffrée par M. Lamer. — Question de M. le président sur le prix des transports du Havre à Tourcoing comparativement à celui de Liverpool à la même ville. — Réponses de MM. Flipo et Motte-Bossut. — Ce dernier ajoute divers renseignements concernant les fluctuations du prix de la main-d'œuvre en Angleterre, fluctuations qui ne sont pas possibles en France. — M. Wibaux, filateur à Roubaix, précise l'importance de la hausse des salaires dans le Nord et fournit des détails personnels sur la dépréciation de la filature et sur le déplacement de la production.

M. Delattre, filateur à Roubaix, s'en réfère aux explications fournies par les précédents.

M. Thirier, filateur et retordeur à Lille, a cessé la fabrication des fils fins pour Tarare, ainsi que ses confrères. Le déposant conclut à l'adoption de la tarification proposée par M. Delesalle. — Le nombre des filatures de Lille a été réduit de 43 à 27. — Les Anglais viennent concurrencer les Lillois dans l'alimentation des fabriques de tulle. — Le déposant indique en passant l'insuffisance des tarifs pour les fils à coudre et les retors de coton pour filets de pêche. M. Cosserat pose une question sur l'utilité de l'adoption du système métrique pour la vente des fils étrangers. — Réponse de M. Delesalle qui ajoute quelques considérations sur la transformation économique qui permit à l'Angleterre de diminuer les salaires de ses ouvriers, tandis que le résultat inverse s'est produit en France. — Fixation de l'ordre du jour. — Séance mercredi, à 11 heures et demie. — Déposition de M. Vuifran-Mollet et des industriels de la Somme. — La séance est levée à 5 heures.

(Journal officiel.)

FAITS DIVERS

Hier soir, dit le Droit, à 8 heures trois quarts, pendant les exercices religieux du mois de Marie, qui se font en grande pompe à l'église Saint-Sulpice, les chants furent tout à coup interrompus par une violente détonation partie de la chapelle Saint-Martin, voisine de la sacristie, et en ce moment plongée dans l'obscurité. En même temps de grandes flammes éclairèrent subitement cet endroit, et on vit dans cet intervalle de lumière deux ombres se glisser le long des murs; l'une paraissait être celle d'une femme déjà âgée, l'autre celle d'un jeune garçon.

Un brouhaha et un trouble indescriptibles se produisirent alors dans la nef où tout le monde était réuni. La frayeur fit fuir les fidèles dans les bas-côtés au milieu des chaises renversées et brisées. Les imaginations excitées par les événements de la dernière quinzaine crurent voir des bombes et des conspirateurs.

Bientôt cependant les craintes se dissipèrent, et quelques personnes s'aventurèrent jusqu'à la chapelle Saint-Martin. Là, on découvrit sur une chaise une pièce d'artifice formée de cinq grosses fusées, liées entre elles et attachées à un barreau; à côté se trouvait encore la mèche soufrière qui avait servi à les allumer. Personne n'avait été atteint.

Une enquête a été immédiatement commencée sur cet événement par M. Macé, commissaire de police du Luxembourg.

Les journaux racontent tous les jours des morts dues à des accidents quelconques.

Il ne sera pas sans intérêt de donner ici le chiffre exact des morts accidentelles, tel qu'il a été relevé par l'administration.

Ces décès sont au nombre de 13,301 pour toute la France.

11,096 victimes appartiennent au vilain sexe, et 2,205 seulement à la plus belle moitié du genre humain.

Les dames ne se plaindront pas : on voit en effet, que, s'il y a un Dieu pour les enfants et pour les ivrognes, il y a également un Dieu pour le sexe auquel nous devons notre mère.

Voici la liste exacte de ces accidents :

Causes de l'accident	Hommes	Femmes
Noyés	3,781	801
Accidents de voitures	4,092	119
Eboulements	379	33
Chutes de pierres ou autres durs	310	31
Mécaniques, roues de Moulins, etc.	203	25
Explosion de machines à vapeur	26	4
Chemins de fer	243	11
Carrières et précipices	266	27
Chute de fenêtres ou d'échafaudage	1,202	143
Explosion d'armes à feu	136	15
Incidences	385	296
Foudre	80	39
Asphyxiés	294	59
Morts de faim, de froid ou de fatigue	221	39
Abus du vin ou des liqueurs	397	62
Morts subites et morts naturelles	1,531	359
Causes diverses	560	142

C'est dans le département de la Seine que les accidents de toute nature présentent le chiffre le plus élevé : c'est dans ce département que les noyés sont le plus nombreux. On en compte 345.

S'il compte un nombre considérable d'asphyxiés, c'est en revanche un des quelques départements où personne, d'après le rapport officiel, n'est mort de faim.

Les départements qui présentent la même lacune sont : le Gers, les Alpes-Maritimes, le Jura, la Nièvre, la Corrèze, la Creuze, la Loire, l'Aveyron, le Loir-et-Cher, les Landes, la Charente-Inférieure, la Vendée, l'Allier, l'Ariège, le Tarn et le Tarn-et-Garonne, en tout seize départements.

Les accidents de voiture y figurent pour un chiffre de 150, et pas un département n'en a plus de 40.

ÉTAT SANITAIRE DE PARIS. — Voici le dernier bulletin du journal la Santé publique, daté du 12 :

Paris : Toujours de trop nombreux décès par la petite-vérole. Les vaccinations et revaccinations ne sont pas encore parvenues à se rendre maîtres de l'épidémie. Les cas de variole ont augmenté dans les hôpitaux. L'annexe de la Charité renferme 280 varioleux. La ville de Paris a enregistré pendant la semaine du 1^{er} au 7 mai cent trente-trois décès causés par cette maladie. Elle est actuellement la cause la plus puissante de décès, sans en excepter la pneumonie, qui n'a fourni que 117 cas de mort. La bronchite on a donné 96.

Les autres causes, dont la phthisie est toujours la plus grave, sont inscrites pour le chiffre de 760 décès. Le total de la mortalité s'élève à 1,217 décès.

Le sieur Heroguelle, cantonnier au chemin de fer du Nord, à Douai, a sauvé jeudi, vers sept heures du soir, un enfant de dix ans qui était tombé dans la Scarpe à la hauteur du pont Saint-Waast.

En entendant les cris poussés pas le noyé, le sieur Heroguelle se porta avec empressement vers l'endroit d'où partaient les cris et se jeta résolument dans l'eau. Il parvint à retirer du canal une toute jeune fille déjà fort affaiblie par les efforts qu'elle avait faits et dont la mort était proche.

Nous sommes heureux, dit l'Indépendant, de signaler l'acte de dévouement du sieur Heroguelle et de le féliciter de son empressement et de son courage dans la circonstance que nous venons de rappeler.

Vendredi matin, un homme qui travaillait dans les champs, à quelque distance du moulin d'Orchies, au lieu dit le Calvaire, souleva par hasard une pierre qui recouvrait une ancienne fosse abandonnée depuis quelque temps. Quelle ne fut pas sa stupeur en y apercevant un petit enfant enveloppé dans un journal. Il alla immédiatement chercher M. le docteur Cail, d'Orchies, qui fit retirer le cadavre, et constata que l'enfant nouveau né était du sexe masculin, qu'il pouvait avoir quatre jours et qu'il était né parfaitement viable. M. le procureur impérial a dû se rendre aujourd'hui à Orchies pour procéder à une information.

M. Hans, un des chroniqueurs de l'Opinion nationale, met une plaisante mystification à l'acte d'un farouche récommencé décelé et qui exerçait, paraît-il, son sacerdoce avec un flegme et une froideur impayables.

Ce fut lui qui, le premier, imagina, lorsqu'il passait à une dame sa monnaie, en omnibus, d'y joindre un petit morceau de papier préparé d'avance, et sur lequel était écrit : « Madame, sous l'obscur vêtement d'un conducteur d'omnibus, je cache un cœur d'homme et je vous adore. » — La dame, en remettant son argent dans son porte-monnaie, trouvait et ne manquait pas de le lire. — La rougeur le prenait, et le plus souvent elle demandait à sortir de suite. Mais lorsque, arrivée sur le marchepied, l'infortuné conducteur la prenait par la taille pour l'aider à descendre, suivant l'usage galant auquel ils ne manquent jamais, il recevait une gifflée et l'épithète d'insolent.

Croyez-vous que le calfat Haugheol, qui retira dans le temps le trop fameux Troppmann du bassin du Havre, en est réduit à solliciter ? Rien n'est plus vrai pourtant.

Il était éclusier au barrage de Meulan; cette place lui rapportait de 60 à 62 francs par mois. Avec cette minime somme, il était obligé de subvenir à ses besoins et de soutenir son vieux père infirme.

Il se présenta ces jours-ci au juge de paix de ce canton, muni de toutes ses pièces et d'une lettre de recommandation dont le signataire est un homme honorable entre tous. Il demanda de l'aider à obtenir la place de chef éclusier à un barrage qui se construit au delà de Montès.

Le magistrat lui a promis sa protection.

MENUS PROPOS

M. Rouher avait donné audience hier matin à quelques-uns de ses fidèles Auvergnats, parmi lesquels un illustre Valaque à qui la ville de Saint-Four vient d'accorder le droit de citer pour étampages exceptionnels.

— Ah ! mes amis, comme je suis couronné dit à ses courtisans l'ancien ministre d'Etat. On m'accuse d'avoir fait fortune en portefeuille, tandis que je suis semblable au philosophe Bias !

— C'est vrai, s'écria Du Miral avec émotion, et nous espérons tous que bientôt le char de l'Etat redeviendra le char à Bias !

Chacun comprend la liberté à sa façon : L'Allemand n'aime d'elle que son parfum d'antiquité; L'Anglais, que ce qui est bon pour son commerce; Le Belge, que le droit de contrefaçon; L'Américain, que la liberté elle-même; Et le Français n'en aime que le nom. C'est du moins Béranger qui le dit dans une charmante lettre inédite à l'un de ses amis.

Comme type d'ustuberlisme, cet employé de M. Blum réalise l'un des modèles du genre.

Dernièrement, il reçoit une gratification. Pour fêter cet heureux événement et faire d'une pierre deux coups, sa femme lui propose de donner un grand dîner à son chef de bureau, le promoteur de cette gratification.

La proposition est acclamée; — on se met en quatre, on recherche avec soin quels sont les plats préférés de l'amphytrion; on emprunte de l'argenterie à la famille; on vide toutes les caves des amis; on dévalise la halle.

Puis enfin, au jour indiqué, on met le couvert, un couvert flamboyant, fleur, scintillant.

Quand tout à coup l'employé se frappe le front.

— J'ai oublié quelque chose, dit-il.

— Quoi! mon Dieu? fait la femme déjà inquiète.

— Je ne me rappelle pas, mais pour sûr j'ai omis un détail très-important.

— Mais lequel... lequel ?

— Ah! exclaima mon ami avec désespoir, je me souviens. — J'ai oublié d'inviter mon chef de bureau !!

Ce lapsus d'un acteur qui avait à dire : « taisez-vous, laissez-moi, » et qui s'écria : « taisez-moi, laissez-vous! » court les comptes-rendus de la nouvelle pièce de l'Ambigu.

L'histoire de la scène est pleine de ces « lapsus ».

Dans une situation très dramatique un acteur s'écria avec un geste désespéré : « C'en est mort, il est fait ! »

Dans une autre pièce, voici comment le domestique Jean, laissa échapper un lapsus fâcheux :

— Jean, demanda la comtesse, quel est ce bruit ?

— Madame la comtesse, c'est le feu d'artifice.

Entre deux témoins :

— Jusqu'où montez-vous ?

— Jusqu'au sol.

— Moi aussi, mais au gratin...

Quelqu'un se plaignait, s'étonnait ou se félicitait — je ne sais pas au juste — de ce que l'empire n'eût pas la confiance de tous.

— Ah! c'est que, voyez-vous, dit Villain, la confiance, c'est comme la bataille de Solferino, ça se gagne; ça ne se commande pas.

Cueillons en passant, dans le Jockey, cette ravissante berceuse signée Oscar de Pol :

Epanoui comme une rose,
Le tout petit ange réposé
Dans la mousseline et l'azur.
Sa mère, penchée et craintive,
Aimante et chère sensitive,
S'enivre de son souffle pur.

Doucement bercé dans ses lenettes,
Il sourit en son rêve aux anges.
Qu'il a laissé dans le ciel bleu,
D'où, sur l'aile de la prière,
Monte un remerciement à Dieu !

Dors dans ta riante innocence,
Dors !... Un jour si, dans l'existence,
Ton cœur allait se meurtrissant,
Ta mère, sublime et ravie,
Ferait un fleur pour ta vie
De chaque goutte de son sang !...

Dernières nouvelles.

Ou lit dans le Journal officiel d'aujourd'hui :

Aujourd'hui, LL. E.E.C. MM. le duc de Gramont, ministre des affaires étrangères, Mège, ministre de l'instruction publique, et Plichon, ministre des travaux publics, ont prêté serment, entre les mains de l'Empereur.

COMMERCE

Dépêches télégraphiques reçues sur place.

Liverpool, mardi.
Dépêche communiquée par le Cercle de l'Industrie.

Ventes, 8 à 10,000 b.; middling Orléans, 11 5/16; arrivages, 32,000 b.

Havre, mardi.
Dépêche communiquée par le Cercle de l'Industrie.

Ventes, 600 b.; lourdeur; low flottant, 130 mai, 126; août, 127, 30.

New-York, 23 1/4.
Recettes, 17,000 b.; expéditions, 30,000 b.

Havre, mardi.
Dépêche de MM. Kahlé et Cie, communiquée par M. Bulteau-Desbonnets.

Ventes, 500 b.; marché calme; low-middling, 130; très-ordinaires, 130, 131; terme, 126, 50, 127, 50.

Liverpool, mardi.
Dépêche de MM. Kahlé et Cie, communiquée par M. Bulteau-Desbonnets.

Ventes, 8 à 10,000 b.; marché calme.

BOURSE DE LILLE.

Cours du 16 Mai 1870

OBLIGATIONS DES VILLES.	
Lille 1860. J. A. 1865.	101 ..
Lille 1863. J. J. Janv. 1864	98 75
Lille 1868, libérées.	508 75
Lille à Béthune, oblig.	308 75
Armentières.	503 ..
Roub.-Tourcoing, R. à 50.	42 50

VALEURS LOCALES.

Caisse commerc. de Lille, Verley, Decroix.	565 ..
Credit industriel du Nord.	515 ..
Caisse Pérot et Comp.	591 25
Compagnie le Nord incendie	
20 fr. p.	1300 ..
Gaz de Wazemmes à ..	1520 ..
— n ..	1125 ..
Comptoir Devilder et C ^e .	520 ..
Caisse commerc. de Roubaix.	557 50
Lille à Béthune, actions.	406 ..
Aniche (le douzième).	240 ..
Azincourt.	240 ..
Auchy-au-Bois ..	410 ..
Bully-Grenay anc.	2850 ..
Bray.	625 ..
Campagnac.	925 ..
Courrières.	10075 ..
Douvrin, anc.	1300 ..
Douvrin nouv. 1864	1300 ..
Escarpelle.	1400 ..
Epinac.	1400 ..
Ferfay.	1400 ..
Fiennes et Harding.	9135 ..
Lens.	1350 ..
Liévin.	940 ..
Meurchin.	5410 ..
Vicoigne-Neux.	5410 ..
Vendin.	5410 ..
Thiv. et Fresnes (M.)	5410 ..

COURS DES HUILES A LILLE.

16 Mai 1870.

HUILES	GRAINES	TOURTEAUX
l'hectolit.	l'hectolit.	l'hectolit.
Colsa.	28 à 32	1850 à 19 50
« épur p q	» » » »	» » » »
« Ell. b. g	» » » »	» » » »
« rousse.	» » » »	» » » »
« Cameline.	» » » »	» » » »
« Chanvre.	» » » »	» » » »
« Lin du p.	» » » »	» » » »
« Lin gr. et.	» » » »	» » » »

BOURSE DE PARIS du 16 Mai, 1870

Huile de colza.	112 50
Huile de lin.	112 50
Farines.	112 50
Blé (les 100 k. n. bar.)	112 50
Blé tout fait.	112 50
Blé en tonnes.	112 50
Blé en sacs.	112 50
Lin en tonnes.	112 50
Lin en sacs.	112 50
Sucres les 100 k.	112 50
Titre incertain.	112 50
Blancs, droits 45.	112 50
Sucres Farines (100 k.)	112 50
Bonne sorte.	112 50
Belle sorte.	112 50
Certific. de sortie 47 25	112 50
Millasses indig. (100 k.)	112 50
de fabrication.	112 50
Raffinerie.	112 50

HALLE AUX BLES du 16 Mai

Arrivages.	1448 quintaux 45 kilog.
Ventes.	1518 ..
Restants.	3388 ..
Cours moyen du jour.	36 fr. 25 c.

COURS COMMERCIAUX DU 16 MAI, à une heure.

Huile de colza les 100 kilogrammes	112 50
Courant du mois.	112 50
4 derniers mois.	112 50
4 derniers mois.	112 50

LA VILLETTA. — Marché aux bestiaux du 16 Mai

Le kilog.	1 ^{re} qté	2 ^e qté	3 ^e qté	Prix extr.
Bœufs.	1 54	1 42	1 30	1 25 à 60
Vaches.	1 40	1 30	1 20	1 15 à 45
Taureaux.	1 28	1 18	1 08	1 05 à 35
Veaux.	2 22	1 80	1 60	1 55 à 25
Moutons.	1 50	1 36	1 24	1 20 à 25
Porcs.	1 38	1 35	1 40	1 30

Ville de Roubaix

Cours public de Physique

Mercredi, 18 Mai à 8 h. 1/4 du soir.

Télégraphe de Morse.

FOIRE DE ROUBAIX

Direction François LOISSET

Mardi 17 Mai

DEUXIEME REPRESENTATION

DE

Les Brigands des Ardennes

Grande pantomime équestre, mise en

scène par M. LOISSET. Décorations

nouvelles, musique par L. Bédouin, chef

d'orchestre du Cirque LOISSET.

Tous les soirs, à 8 heures

Représentation variée avec changement

de spectacle.

Le bureau de location est ouvert au

contrôle du Cirque, de midi à 3 heures pour

les places réservées et les billets pris à l'avance

sans augmentation de prix.

Les billets ne sont valables que pour le

même jour.

Les bureaux s'ouvriront à 1 heure

Le spectacle commencera à 8 heures précises

Prix des places : places réservées, 3 fr.

premières, 2 fr.; secondes, 1 fr.

Les enfants au-dessous de 3 ans paieront

demi places aux premières et aux secondes

seulement.

DENTS DEPUIS 5 FRANCS

Verbrugge, dentiste.

Rue de l'Hospice, 10, Roubaix.

Nouveaux dentiers sans ressorts, man-

ication et prononciation garanties en huit

jours.

TOUS LES JOURS.

Consultations gratuites de midi à deux heu-

res. M. VERBRUGGE se rend à domicile

et échange les pièces mal faites.